

Compte-rendu du Conseil Municipal du 05/10/2023

Présents : BRETIN Anthony, GENET Juliette, GIRARD Georges-François, MANZONI Jean-Michel, MICHAUD Luc, MILLET Damien, TRESY Philippe.

Excusés : CHAUVIN Eric, donne pouvoir à TRESY Philippe,
MOUREZ Thierry, donne pouvoir à GENET Juliette,
VALLET Patricia, donne pouvoir à BRETIN Anthony.

Secrétaire de séance : TRESY Philippe.

7 présents, 10 votants

M. le Maire, Luc Michaud, ouvre la séance à 20 h.

1 - Prime de revalorisation du salaire des fonctionnaires

Lancée pour la première fois en 2018 durant la crise des gilets jaunes sous le nom de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, la "prime Macron" a évolué plusieurs fois. Elle s'est pérennisée sous l'intitulé de Prime de Partage de la Valeur (PPV), dispositif qui permet à l'employeur de verser au salarié une prime facultative.

Les prix à la consommation ont en moyenne augmenté de 5,2 % en 2022, et l'inflation attendue pour 2023 est estimée par l'INSEE autour de 5 %. Compte tenu des indices exceptionnels de l'inflation, et dans le respect de l'incitation gouvernementale, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer une somme globale de 450 €, à répartir sous forme de primes exceptionnelles, aux employés municipaux.

Elle sera versée via le régime indemnitaire de la fonction publique de l'Etat.

2 - Affouage 2023 - 2024

Quatre affouagistes sont inscrits pour exploiter, comme prévu dans la convention bidécennale, les coupes n° 6, 7, 8 et 42, en entretien sanitaire. Le règlement d'affouage nominatif leur sera prochainement remis.

Par délibération à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le règlement d'affouage.

3 - Vente parcelle AH 672

En juin 2014, et à plusieurs reprises, l'intrusion d'enfants dans les bâtiments vétustes du 11 Place du 8 mai 1945 est constatée. Compte tenu de la dangerosité des lieux, et sur conseil de l'office notarial de maître Teston, une procédure d'enquête publique est déclenchée pour déclasser l'impasse permettant l'accès aux bâtiments du domaine public.

Approuvé en août 2014, ce déclassement permet la création d'une nouvelle parcelle du domaine privé de la commune (AH 672), qui peut ainsi autoriser la fermeture de l'accès au public.

Le propriétaire des bâtiments mitoyens, M. Charlie Rousselot-Pailley, sollicite, par l'intermédiaire de son office notarial, la commune pour l'achat de cette parcelle.

Le Conseil Municipal se propose de consulter le service des domaines et/ou un office notarial pour permettre l'évaluation de la dite parcelle. Ainsi, après avoir pris connaissance du projet d'aménagement des immeubles dont M. Charlie Rousselot-Pailley est propriétaire, la commune sera en mesure de vendre ou d'échanger ce bien selon l'intérêt de la collectivité.

4 - Projets en cours

Enfouissement des réseaux rue du Quart d'Amont, la voirie doit être reprise par découpage du bicouche et réfection partielle en enrobé. Supervisés par la ComCom Bresse Haute Seille, les travaux de réfection de la voirie sont prévus cet automne.

Les réseaux Enedis ont été soutirés, l'intervention Telecom devrait suivre dans les mois prochains.

Poursuite de l'enfouissement, Enedis semble favorable à un renforcement de ligne en 2024 pour la rue de la Forge et le chemin de Rosnay. Une visite de pré-chantier avec le SIDEC et son prestataire (SPIE) a été effectuée le 20/09 en vue de la poursuite de l'enfouissement des réseaux aériens actuels.

La procédure est ainsi définie :

- réalisation de l'étude Basse tension + Eclairage Public + Réseau de Communication,
- établissement des devis conformément au bordereau des prix unitaires du marché des travaux SIDEC en cours,
- envoi d'un avant-projet sommaire pour acceptation du projet par la commune,
- si acceptation, inscription par le SIDEC des travaux sur un programme approprié,
- si refus par la commune, reprise de l'étude de renforcement en technique aérienne et inscription au programme de travaux concerné.

Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), le référentiel national de la défense extérieure contre l'incendie impose de produire un schéma global de défense incendie. La partie village a été remise aux normes, le projet de sécurisation du hameau de Rosnay est à l'étude.

Une visite sur site a permis de définir :

- la sécurisation incendie de la ferme des Champs Tabourot (chez Jeannette) serait mutualisée avec Voiteur (Clos Jeunet), en cours d'étude par ED-Tech, le prestataire du schéma DECI,
- la sécurisation incendie "chez les Rémondy" serait mutualisée avec Voiteur (ferme des Méchouis), en cours d'étude par ED-Tech,
- la sécurisation incendie "chez les Campy" serait assurée par la réserve existante après remise en conformité,
- il reste à envisager la sécurisation de 2 points complémentaires : "chez les Bassets" et "Grange Bedou".

5 - Questions diverses

VIE DE VILLAGE

Repas des Aînés, la date du 17 décembre est retenue. Le restaurant n'est pas encore réservé mais les déplacements seront facilités par la proposition d'un covoiturage.

Comme l'année dernière, les membres du Conseil Municipal conviennent de ne plus proposer de colis de substitution, sauf aux personnes domiciliées en structure d'hébergement.

11 Novembre, la cérémonie se tiendra à 9 heures, elle sera suivie d'un verre de l'amitié et de l'ouverture au public de l'exposition "Lavigny, une commune franc-comtoise dans la Grande Guerre 1914 - 1918"

MAIRIE

Remboursement de frais, les opérations administratives et comptables sont lancées pour permettre le remboursement à Eric Chauvin de 66,20€ TTC pour la commande de l'impression des bâches supports des visuels de l'exposition "Grande Guerre".

Matériel urbain, la commune envisage l'acquisition d'un banc qui sera installé devant la mairie à l'entrée du jardin.

En ce qui concerne les demandes de pose de dévidoirs pour sacs de déjections canines, le Conseil Municipal précise qu'il est à la charge des propriétaires d'animaux domestiques de prendre leurs dispositions, et non pas à l'ensemble des administrés.

Cotisations sociales des élus, la mise en place des modalités nécessaires aux cotisations sociales des élus reste en attente de la mise à jour du logiciel dédié qui doit être effectuée par le SIDEC.

Appartement communal, le changement de locataire est déjà effectif, le village accueille un couple et deux enfants (M. Villard).

STRUCTURES EXTERIEURES

Assainissement, le SIA du Val Serin reprend l'étude relative au site de séchage des boues sur la parcelle AB 510, à proximité immédiate de la station d'épuration.

La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le jeudi 02 novembre 2023 à 20 heures.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, M. le Maire déclare la séance levée à 22 h 30.

Le présent compte-rendu (manuscrit) est approuvé et signé par l'ensemble des présents au Conseil Municipal.

Lavigny, le 11/10/2023

Le Maire, Luc MICHAUD.

